

**Question orale de Nicolas MANSIER
et des élus du groupe «Un nouveau souffle pour le 14° »
à la maire du 14° arrondissement**

au sujet de la nouvelle école sur le site de l'ancien hôpital Saint Vincent de Paul

Madame la Maire,

Considérant la décision, il y a une dizaine d'années, de prévoir la réalisation d'une école publique sur le site de l'ancien hôpital Saint Vincent de Paul,

Considérant que, depuis cette décision, des modifications démographiques majeures sont intervenues, notamment une baisse nationale significative des naissances, se traduisant à Paris par la diminution du nombre d'élèves de 32 000 en 12 ans,

Considérant l'inquiétude des communautés scolaires des écoles publiques voisines, en particulier l'école Arago et l'école Jean Dolent, quand aux impacts que l'ouverture d'une école à Saint Vincent de Paul pourrait avoir,

Pouvez-vous, Madame La Maire, informer le conseil d'arrondissement des perspectives concernant cette école ?

Souhaitez-vous vous saisir de l'opportunité de cette nouvelle école publique, pour l'ouverture de classes spécialisées pour les élèves en situation de handicap ?

Une ouverture progressive est-elle prévue ? Si oui, selon quelles modalités ?

Quels dispositifs transitoires envisagez-vous ?

Sur quelles prévisions, à chacune des prochaines rentrées scolaires, travaillez-vous, en termes de nouveaux habitants dans ce nouveau quartier, et plus particulièrement de nouveaux jeunes Quatorziens ?

Comment prévoyez-vous d'éviter des impacts sur les écoles voisines, notamment en termes de fermeture(s) de classe, voire d'école ?